

PRÉFACE

« Sortie du sac à dos sous les bourrasques du littoral armoricain, dans le blizzard des crêtes alpines ou sous une voûte forestière frémissant au gré des zéphyrus, notre *Flora Gallica* sp. nova, novissima même, aidera les floristes. Que tous les vents lui soient favorables. »

Le professeur G.-G.
AYMONIN (1934-2014)
dans l'herbier du Muséum
national d'Histoire naturelle.
© Snezana Gerbault

G.-G. AYMONIN



Ces lignes sont issues des quelques notes retrouvées après le décès de Gérard-Guy AYMONIN, ravi à ses collègues et à la botanique le mardi 6 mai 2014, dans sa quatre-vingtième année, alors que nous entamions avec lui la rédaction de cette introduction. Professeur du Muséum national d'Histoire naturelle, G.-G. AYMONIN était l'un des meilleurs connaisseurs de la flore française ; il avait de plus été l'infatigable secrétaire général de la Société botanique de France pendant plus de 25 ans. Pour ces deux raisons, il se réjouissait tout comme nous de voir naître *Flora Gallica*.

C'est pourquoi, privée de sa plume pour cette préface et reconnaissante de son travail, la Société botanique de France a souhaité dédier *Flora Gallica* à G.-G. AYMONIN. En écrivant sans lui cette préface, cependant inspirée ici et là par ses notes, nous tirons un réconfort de ce que, si les hommes passent, les œuvres qu'ils façonnent restent parfois. *Flora Gallica* sera, nous l'espérons, de ces œuvres qui persistent.

Dans les lignes qui suivent, nous voudrions simplement inscrire *Flora Gallica* parmi les flores qui l'ont précédée, exprimer en quoi elle est en effet « novissime » et enfin rappeler le fait humain qui lui a donné naissance : l'activité collégiale de la Société botanique de France.

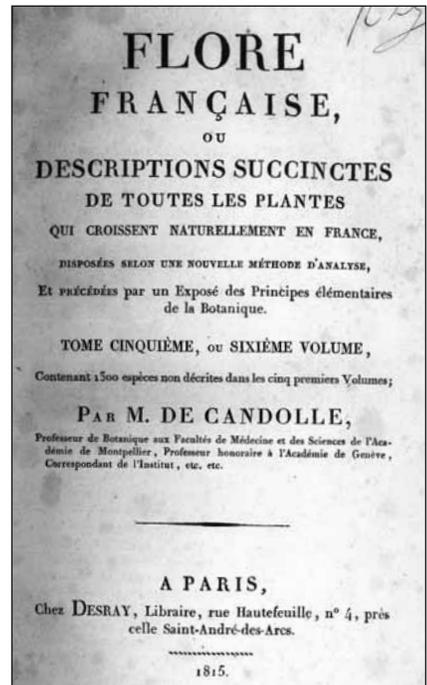
Clin d'œil à l'histoire de la floristique du territoire français, au travers de quelques synthèses tentées ces derniers siècles

Le nom de *Flora Gallica* a déjà figuré par le passé dans les titres des flores de France¹. Le plus connu de ces titres demeure sans doute l'ouvrage du médecin Jean Louis Auguste LOISELEUR-DESLONGSCHAMPS (1774-1849) publié en deux volumes (1806 et 1807), totalisant 742 pages et rédigé en latin sous le nom de *Flora gallica seu enumeratio plantarum in Gallia sponte nascentium...*, tradition suivie par le pasteur suisse Jean Étienne DUBY (1798-1885), surtout cryptogamiste, qui publie son *Aug. Pyrami de Candolle Botanicon gallicum seu Synopsis in flora gallica descriptorum*, également en deux volumes consacrés aux *Plantas vasculares* (1828) puis aux *Plantas cellulares* (1830), connu également sous son nom abrégé de *Botanicon gallicum*.

Il est notable que plusieurs flores récemment publiées ou en cours de publication, telles *Flora Europaea*, *Flora Hellenica*, *Flora Palaestina* ou encore *Flora Iranica*, ont des titres en latin bien que leurs textes soient écrits en d'autres langues, encore que le traitement de certaines familles (Boraginaceae, Orchidaceae, Primulaceae, etc.) ainsi que la clé des genres soient, dans la dernière flore citée, rédigés partiellement en latin.

Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité et en nous limitant à la période commençant à la fin du XVIII^e siècle, il est patent que notre pays dispose de plusieurs flores nationales. Dès 1778 (*rectius* 1779) Jean Baptiste Antoine Pierre MONNET, chevalier DE LAMARCK (1744-1829) publie en français la première *Flore française ou description succincte de toutes les plantes qui croissent naturellement en France, disposée selon une nouvelle méthode d'analyse, & à laquelle on a joint la citation de leurs vertus les moins équivoques en médecine, & de leur utilité dans les arts (...)*. Cet ouvrage réédité à l'identique en l'an III de la République (1795) connaît un grand succès, et plus encore sa troisième édition publiée par J.-B. DE LAMARCK & A.-P. DE CANDOLLE (an XIII = 1805), mais en fait entièrement réécrite par DE CANDOLLE seul. Cette dernière édition est accompagnée d'une grande carte colorée montrant les limites du territoire traité dans l'ouvrage : au nord Ostende et Anvers, au nord-est Mayence et Mannheim, au sud-est le Piémont et, sur la côte méditerranéenne, une partie de la Ligurie. De plus sont seulement mentionnés les villes et leurs environs dont la flore a été prospectée. Rééditée à l'identique en 1815, elle est complétée par un tome 5 (volume 6) « *contenant 1300 espèces non citées dans les premiers volumes* », signé par le seul DE CANDOLLE, alors professeur aux facultés des sciences et de médecine de Montpellier. Pendant de longues années, cette flore a été la référence et sa lecture, même aujourd'hui, n'a pas perdu tout intérêt en tenant compte toutefois du fait que les limites du territoire national ont beaucoup varié durant et depuis cette période. Dans son adresse à LAMARCK, en introduction de la troisième édition, A.-P. DE CANDOLLE écrit : « *La Flore française, telle que vous l'avez conçue, est destinée à réunir dans un même cadre, un ouvrage de Botanique élémentaire et la Description des plantes de la France; j'ai cherché non seulement à lui conserver ces deux caractères, mais à faire saillir les traits de chacun d'eux, que personne ne pût se méprendre sur leur révision. La Botanique élémentaire [volume 1] se compose sur-tout de la connaissance générale des organes et des fonctions des végétaux. Quant aux descriptions des espèces, j'ai cherché à suivre, autant qu'il étoit en moi, la marche que vous aviez tracée dans la première édition de la Flore française (...)* La Flore d'un grand pays ne peut être rédigée avec quelque précision, que lorsque les différentes provinces en ont été déjà étudiées, non seulement par des voyageurs, mais par des Botanistes sédentaires; sous ce rapport, vous avez eu de grandes difficultés à vaincre à l'époque où vous avez entrepris la Flore Française, puisque on ne connaissait véritablement que les

1. Pour une histoire des flores de France, voir A. CHARPIN & G.-G. AYMONIN, Bibliographie sélective des flores de France, nationales, régionales et départementales. *J. Bot. Soc. Bot. France* 10, 3-79, 1999.



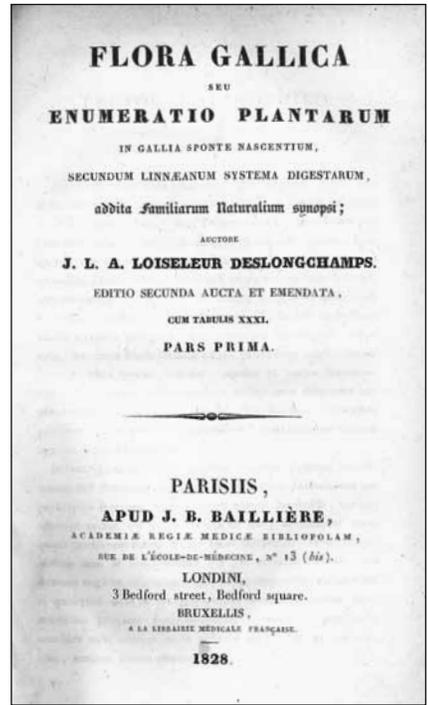
Page de titre du tome 5 de la *Flore française* par A. P. DE CANDOLLE, complétant la *Flore française* de LAMARCK.

plantes de Paris, de Montpellier, d'Alsace et de Provence (...). En même temps que l'ancienne France était mieux connue, ses limites se reculaient, et maintenant la Flore française se trouve enrichie de plusieurs vastes provinces dont j'ai dû énumérer les productions; c'est surtout la réunion du Piémont et du comté de Nice, qui a contribué à augmenter le nombre de plantes décrites dans cet ouvrage ». Les tomes suivants traitent des algues, des champignons, des lichens, des hépatiques, des mousses et des plantes à fleurs. Citons encore le passage suivant, toujours d'A.-P. DE CANDOLLE : « Lorsque, d'après votre proposition, j'entrepris de donner une troisième édition de la Flore française, vous savez que je ne me dissimulai nullement les difficultés de cette entreprise, et que nous les avons discutées ensemble (...) il n'était pas entré dans votre plan d'indiquer avec rigueur tous les végétaux indigènes, et les localités dans lesquelles ils croissent. Cependant plusieurs bons ouvrages avaient fait connaître les plantes de certaines provinces : je profitai de leur secours; j'y joignis les notes recueillies dans nos herbiers respectifs et dans ceux des principaux Botanistes de la capitale, celles fournies par mes correspondans, et les observations que j'avais faites dans mes voyages. Au moyen de ces secours, je parvins à donner la description et indiquer la patrie de 4700 espèces de plantes (...) Outre les observations critiques relatives aux espèces déjà connues en France, je donne dans ce volume [6] la description d'environ 1300 espèces qui n'étaient pas mentionnées dans la Flore française; d'où il résulte que, même en supprimant le petit nombre d'espèces que j'ai reconnu y avoir été insérées mal à propos, le nombre total de plantes connues en France et décrits dans cette Flore, est presque exactement de six mille (...) ».

Au cours du XIX^e siècle paraissent, ultérieurement et successivement, une *Flore française, ou description synoptique de toutes les plantes phanérogames et cryptogames qui croissent naturellement sur le sol français, avec les caractères des genres des agames, et l'indication des principales espèces. Manuel complet de botanique*, en trois volumes (1828) dont l'auteur est Jean-Baptiste Alphonse Déchauffour DE BOISDUVAL (1799-1879), docteur ès sciences et docteur en médecine, éminent entomologiste, puis, sous la plume de Pierre Auguste MUTEL (1795-1847), polytechnicien, une *Flore française destinée aux herborisations, ou descriptions des plantes croissant naturellement en France, ou cultivées pour l'usage de l'homme et des animaux, avec l'analyse des genres et leur tableau d'après le système de LINNÉ: ornée de planches représentant les caractères de 550 espèces critiques*, en quatre volumes (1834-1837) et une table des genres (1838). Entre 1847 et 1856, paraissent les trois volumes de la *Flore de France, ou description des plantes qui croissent naturellement en France et en Corse* de Jean-Marie GRENIER (1808-1875) & Dominique GODRON (1807-1880), respectivement professeurs aux facultés de Nancy et de Besançon; il est à noter que les plantes de la Savoie et du comté de Nice ne sont pas traitées dans cette Flore. Au XX^e siècle paraissent les trois volumes de la *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes* (1900-1906) de l'abbé Hippolyte Jacques COSTE (1858-1924), très utilisée pendant tout le XX^e siècle et jusqu'à nos jours; entre 1973 et 1990, sept suppléments écrits par P. JOVET (1896-1991) et R. DE VILMORIN (1905-1980) lui ont été consacrés. Mentionnons encore la *Flore de France ou description des plantes qui naissent spontanément en France, en Corse et en Alsace Lorraine* de Georges ROUY (1851-1924); publiée de 1893 à 1913, cette flore en quatorze volumes, par trop analytique, n'a pas connu un très grand succès d'autant que ROUY, personnage de caractère difficile, a changé à deux reprises de coauteurs par suite d'importantes mésententes.

La plupart des étudiants travaillent encore avec la *Flore complète portative de la France, de la Suisse et de la Belgique* de G. BONNIER (1853-1924) et G. DE LAYENS (1834-1897), dont la première édition date de 1894 et qui, si l'excellence et la clarté de ses clés lui valent bien ce succès, date fortement quant à la vision taxonomique et à la qualité de l'iconographie. Très peu accèdent à la « cathédrale » de BONNIER, la *Flore complète illustrée en couleurs de France, Suisse et Belgique* publiée entre 1912 à 1935 (rééditée en 1990), superbe ouvrage, mais pas maniable sur le terrain et daté taxonomiquement. Parue en fascicules d'octobre 1934 à octobre 1940, *Les Quatre Flores de la France* de P. FOURNIER (1877-1964), si pratique pour le terrain par sa portabilité, a bien vieilli: familles au contenu et à la systématique désuets, absence des taxons récemment apparus... La *Flore de France* de M. GUINOCHET

(1909-1997) et R. DE VILMORIN, publiée entre 1973 et 1984 par le CNRS, est intéressante par ses nombreuses remarques d'ordre systématique et génétique et par la qualité de ses illustrations, mais est rendue peu maniable par ses cinq volumes; en outre, là encore, le contenu et l'ordre des familles sont dépassés; on peut aussi noter son hétérogénéité, certains genres ou familles – objets de travaux contemporains de GUINOCHE ou de l'un de ses correspondants – étant traités de façon extrêmement moderne et étoffée, alors que d'autres ne sont guère plus qu'une copie des *Quatre Flores de la France*. Ces flores ont néanmoins marqué leur temps, et permis de rendre accessible la botanique. Sous l'impulsion de J.-C. RAMEAU (1943-2005), la *Flore forestière française* a couvert au gré de ses trois tomes successifs les plaines et les collines (J.-C. RAMEAU, D. MANSION & J. TIMBAL, 1989), les montagnes (J.-C. RAMEAU, D. MANSION & G. DUMÉ, 1993), puis la région méditerranéenne (J.-C. RAMEAU, D. MANSION, G. DUMÉ & Ch. GAUBERVILLE, 2008), mais elle reste bien évidemment limitée aux écosystèmes forestiers. Cependant, diverses flores, atlas et catalogues couvrant des parties du territoire français, ouvrages souvent bien faits et très utiles, ont vu le jour depuis la seconde moitié du XX^e siècle: ne mentionnons que la plus récente, la *Flore de la France méditerranéenne continentale*, par J.-M. TISON, Ph. JAUZEIN et H. MICHAUD, dont la parution côtoie celle de *Flora Gallica* et dont il sera de nouveau question plus loin.



Flora Gallica veut renouer avec l'échelon français métropolitain et rester un outil pour les botanistes de terrain: conçue en un volume unique, portatif, à l'image des *Quatre Flores de la France*, elle ne contient que des clés et des illustrations utiles à la détermination. Près de 6200 taxons vasculaires spontanés, naturalisés ou cultivés en grand sur le territoire couvert (la France continentale et la Corse) y sont traités, en ce qui est, à la connaissance des auteurs, la flore la plus complète au regard des connaissances actuelles.

Flora Gallica, une flore entre nouveautés et traditions, pour le XXI^e siècle

Flora Gallica intègre la systématique phylogénétique la plus récente, suivant APG III². Les recherches en phylogénie ont, ces dernières années, largement consacré un retour des études sur la biodiversité, en botanique comme ailleurs, et, en revisitant des taxons parfois oubliés des chercheurs, elles ont ranimé l'intérêt pour la botanique et révolutionné la systématique. L'approche phylogénétique classe les organismes en taxons évolutivement homogènes et monophylétiques: ces taxons comportent l'ensemble des descendants d'un ancêtre commun³. Or, le plus souvent, ce sont des traits invisibles qui permettent de retrouver ces parentés: la séquence d'un gène bien choisi « fossilise » souvent plus d'information sur la parenté que la morphologie. De plus, la méthode de reconstitution phylogénétique consiste à filtrer, parmi les ressemblances, celles qui sont des homologues dérivées (encore appelées apomorphies) et signent un groupe monophylétique. Cette méthode radicalise donc certaines ressemblances, notamment celles qui sont liées à des caractères ancestraux (plésiomorphies) perdus par certains descendants – qu'on pense, par exemple, aux ressemblances entre Araceae terrestres que ne partagent pas les lentilles d'eau. Une annexe (p. 1105) de ce volume propose une phylogénie des plantes vasculaires de France donnant la place actuelle des familles retenues dans *Flora Gallica*.

Une systématique phylogénétique heurte parfois le naturaliste, habitué à travailler sur la morphologie, végétative ou reproductive. En effet, l'histoire évolutive commune des espèces regroupées dans une approche phylogénétique (en famille par exemple) n'a pas toujours laissé de traces dans la morphologie, d'autant que celle-

La flore de France de LOISELEUR-DESLONGCHAMPS, un des illustres ouvrages prédecesseurs du présent ouvrage.

2. ANGIOSPERM PHYLOGENY GROUP, An update of the Angiosperm Phylogeny Group classification for the orders and families of flowering plants: APG III. *Bot. J. Linn. Soc.* **161**, 105-121, 2009.
3. Pour un récapitulatif sur la méthode phylogénétique, voir M.-A. SELOSSE & G. DURRIEU, Une classification mycologique phylogénétique francophone (en 2003). *Acta Bot. Gallica* **151**, 73-102, 2004.

ci est surtout construite par l'adaptation à la niche écologique abiotique et biotique (un exemple bien connu est la coévolution de l'inflorescence de certaines espèces entomogames avec leurs pollinisateurs). Le changement partiel ou complet de niche est un processus majeur de la diversification évolutive ; or, un environnement nouveau ou des interactions biologiques différentes sélectionnent des morphologies nouvelles. Deux taxons proches, mais dont l'un s'est beaucoup éloigné de la niche ancestrale, seront donc dissemblables morphologiquement tout en étant parents, tandis que des taxons parvenus indépendamment à occuper des niches voisines ou sécantes peuvent se ressembler par convergence évolutive, sans être parents. Ainsi la systématique phylogénétique secoue-t-elle les habitudes du naturaliste et de l'observateur, pour les taxons au niveau du genre et au-dessus.

Notons d'abord que les botanistes traitent depuis longtemps les ressemblances avec nuance. Ils radicalisent certaines ressemblances en systématique : prenons l'exemple des fleurs à corolles penchées et à déhiscence staminale souvent poricide, dont l'ensemble des étamines forme un rostre qui saupoudre à la façon d'une salière les insectes qui s'y cramponnent lors du butinage. De telles fleurs sont apparues dans plusieurs lignées, des Solanaceae (*Solanum*) aux Boraginaceae (*Borago*), Primulaceae (*Cyclamen*) et autres Ericaceae (certains *Vaccinium*), dans des taxons que cependant le botaniste ne réunit jamais. Le statut de convergence évolutive est admis pour ces ressemblances florales pourtant multiples et fortes, et nous savons donc déjà composer avec nuance systématique et ressemblance. À l'inverse, les botanistes pratiquent depuis longtemps des regroupements échappant peu ou prou à une logique morphologique : n'avons-nous pas, depuis longtemps, l'habitude de ces familles dites « par enchaînement », comme les Ranunculaceae ou les Rosaceae, où n'existe aucun caractère partagé par toutes les espèces et qui présentent seulement des formes intermédiaires entre des types extrêmes ? N'était-ce pas déjà reconnaître qu'une approche évolutive nous prive parfois de critères morphologiques ?

Certains remaniements ont pu engendrer une forme d'agacement, d'autant qu'ils ont été continus ces derniers temps. Mais, d'une part, ce n'est pas si nouveau : au XVIII^e siècle déjà, le botaniste viennois CRANTZ (1766, *Institutiones Rei Herbariae*) fustigeait la prolifération des systèmes de classification et « la ruine (innée ou acquise, je ne sais) de notre esprit exubérant qui, ne supportant pas de limite dans les sciences et s'efforçant de suppléer ce que refusent tant l'observation que l'intelligence, brûle aussitôt d'envie de jeter dans une nouvelle création les choses qu'il vient de rejeter » (= créer de nouveaux systèmes). Ce changement incessant, c'est le fait d'une science qui avance. D'autre part, remarquons que l'irritation est souvent plus imputable à la perturbation de nos habitudes. En effet, il existe toujours une justification à ces changements, par exemple l'analyse d'espèces non traitées dans les études antérieures ; certaines réunions phylogénétiques inattendues ont même des échos morphologiques passés inaperçus jusque-là, faute de pouvoir distinguer les caractères évolutivement significatifs. Pourquoi réunir plantains et véroniques dans les Plantaginaceae ? Qu'on observe attentivement l'organisation de leurs fleurs, autour des quatre pétales et des deux étamines, en radicalisant leurs adaptations respectives à l'anémogamie ou à l'entomogamie... L'inclusion de *Theligonum* dans les Rubiaceae avait été préconisée par des études morpho-anatomiques dès 1971, donc bien avant l'émergence de la botanique phylogénétique, bien que seule cette dernière ait permis l'acceptation de cette hypothèse. Les transferts intergénériques au sein des Orchidaceae limitent les hybrides intergénériques et présentent donc une cohérence biologique. Les Orobanchaceae réunissent aujourd'hui toutes les cidevant Scrophulariaceae parasites ou hémiparasites noircissant à la dessiccation. Les genres dérivés d'*Anthemis* se caractérisent sans ambiguïté par la structure de l'akène et du pappus, etc.

Certes, nous restons parfois un peu désarçonnés : les détracteurs de la phylogénie citent souvent en exemple la désintégration des Liliaceae ou des Scrophulariaceae, ou encore la pulvérisation de grands genres comme *Festuca*, *Polygonum*, *Senecio* ou *Silene* – d'autant plus incohérente en apparence qu'elle s'oppose, par exemple, à la réunion d'*Euphorbia* et de *Chamaesyce* qui semblent si différents. Cette situation a notamment pour effet de « flouter » morphologiquement certaines familles et

certains genres, qui deviennent plus difficiles à caractériser sur la base de caractères morphologiques discriminants. Est-ce à dire qu'il serait devenu plus difficile d'identifier une plante ?

Notons d'abord que les classifications traditionnelles n'étaient pas exemptes de paradoxes ou de difficultés, comme dans les familles par enchaînement évoquées plus haut. Qu'on se rappelle le classement d'*Hydrocotyle* dans les Apiaceae, peut-être plus déroutant encore que sa place actuelle dans les Araliaceae : pas plus hier qu'aujourd'hui, on n'identifie d'abord sa famille... De plus, la grande majorité des groupes est inchangée et peut être encore reconnue sur les traits morphologiques classiques – dont la phylogénie a révélé qu'ils étaient bien des apomorphies. Nous avons suggéré plus haut que beaucoup de groupes remaniés possèdent des caractères marqueurs. Plus généralement, même l'absence de synapomorphies évidentes chez un groupe donné n'est pas un handicap pour la détermination, fort heureusement d'ailleurs car ce problème a toujours existé en botanique. En fait, ces complications sont souvent illusoires et la principale difficulté reste l'effort de mémoire, bien réel, nécessaire à l'enregistrement des modifications.

Il faut surtout se rappeler qu'identifier (proposer un nom d'espèce) n'est pas classer (réunir des taxons) : si le passage par un groupe supérieur est parfois pratique, et le restera certaines fois, ce passage n'est en rien une stricte nécessité, pas plus hier qu'aujourd'hui, pour l'identification. Prenons l'exemple de l'échelon familial. Pour des raisons pratiques et/ou formelles, la structure de maintes flores entretient l'idée que l'identification de l'espèce passe toujours par celle de la famille. Or, regardons attentivement le tableau général qui introduit la *Flore complète portative...* de BONNIER et DE LAYENS. Il conduit aux familles : à titre d'exemple, on accède cinq fois aux Rosaceae, six fois aux Brassicaceae, huit fois aux Apiaceae et neuf fois aux Ranunculaceae (noms de familles actualisés) ! La famille est donc « recomposée » ensuite pour les besoins de la flore, mais c'est seulement un choix – un choix presque paradoxal, car revenir à la famille entière rajoute des espèces par rapport à celles qui restaient dans la catégorie infra-familiale déjà cernée par la clé... D'ailleurs, la famille est souvent rapidement rescindée dans la suite de la clé en ces ensembles distincts auxquels le tableau général arrivait déjà séparément ! Certes, ce choix permet un accès direct par famille pour le connaisseur, dans tous les cas où un critère morphologique signe une appartenance familiale. *Flora Gallica* fait d'ailleurs aussi ce choix : plusieurs familles ont de multiples accès, et la présentation autorise une entrée directe à la famille. Mais cela ne doit pas faire oublier qu'en principe on peut identifier sans passer par le niveau familial et que le passage par la famille est parfois seulement formel.

En résumé, identification et classification sont deux processus techniquement indépendants, même s'il serait intellectuellement satisfaisant de les combiner. Adopter une systématique phylogénétique, c'est simplement s'ajuster sur une vision évolutionniste du monde, sans nuire à notre capacité d'identifier les espèces. Nous espérons que *Flora Gallica*, comme bien d'autres flores qui suivent APG III, en fera la démonstration. Les pédagogues se réjouissent déjà d'une flore en accord avec leurs enseignements de phylogénie.

Mais la modernité de *Flora Gallica* ne s'arrête pas là. Elle s'étend aussi au traitement des taxons, nourri de nombreuses discussions entre botanistes (nous y reviendrons plus bas) et d'une ample littérature récente, parfois publiée juste avant la flore elle-même, voire en cours de publication à ce jour. Les quelque 6200 taxons vasculaires spontanés, naturalisés ou cultivés sont présentés en harmonie avec le référentiel taxonomique *TAXREF*. Comme toute flore, *Flora Gallica* implique des choix quant aux taxons retenus et propose une sélection de ceux considérés comme ayant une réelle valeur taxonomique : la particularité de *Flora Gallica* est de préciser brièvement, mais explicitement, les choix et la validité des taxons retenus. Au total, 8650 espèces sont discutées, en intégrant les adventices mentionnées dans les en-têtes et hors clé, mais aussi les taxons signalés par erreur en France ! Un autre tri concerne l'élimination de taxons naguère signalés à tort en France par suite soit d'erreurs de détermination, soit d'une présence fugace improprement enregistrée comme « naturalisation », soit encore de la prise en compte, par défaut, de toutes les sous-espèces ou variétés d'une espèce complexe non étudiée en détail sur le

territoire. Bien sûr, ces discussions sont abondamment référencées. De plus, *Flora Gallica* a tenté de se construire en adéquation avec les flores, régionales ou couvrant un domaine phytogéographique cohérent, qui recouper les limites du territoire national : la parution presque simultanée de la *Flore de la France méditerranéenne continentale* a été particulièrement l'occasion d'étudier cette question. Les liens de la Société botanique de France avec le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles et la contribution de Jean-Marc TISON aux deux ouvrages ont permis de présenter une vision homogène des flores décrites, jusque dans la conception de certaines clés, de certaines notes, et bien sûr dans les concepts taxonomiques. Il faut espérer que, dans l'avenir, les flores qui couvriront tout ou partie de notre territoire pourront entretenir au mieux cette cohérence, notamment en justifiant explicitement d'éventuels choix différents de ceux de *Flora Gallica*.

Parmi les autres traits de modernité s'ajoutent quelques spécificités qui, à notre connaissance, n'existent dans aucune autre flore au monde. L'indication des modèles architecturaux des arbres (grâce à la collaboration de F. HALLÉ et J.-P. DEMOLY) permet une conceptualisation de l'approche de la forme. Des indications précises pour la formation correcte des noms phytosociologiques construits à partir des termes génériques et spécifiques aideront les phytosociologues peu familiers du latin. En ce sens, la flore est ouverte sur la demande sociétale de description de la biodiversité végétale.

Pour toutes ces raisons, nous espérons que *Flora Gallica* puisse se prétendre moderne dans ses services à ses lecteurs, et même « novissime » comme l'espérait G.-G. AYMONIN.

***Flora Gallica*, un cheminement de treize ans, parsemé de collégialité et de botanistes**

Dès la fin des années 1990, la Société botanique de France avait, en tant que maître d'ouvrage, entamé une réflexion autour d'une flore portative de terrain, conçue sur le modèle des *Quatre Flores de la France* de P. FOURNIER, qui suivrait la systématique phylogénétique de l'ANGIOSPERM PHYLOGENY GROUP, alors déjà disponible dans une version antérieure. La production d'une flore s'inscrit en effet dans le rôle de la Société botanique de France, que ses statuts poussent à « 1° concourir au progrès de la botanique et des sciences qui s'y rattachent [et] 2° faciliter, par tous les moyens dont elle peut disposer, les études et les travaux de ses membres ».

Car il s'agit bien ici du travail de ses membres. À l'automne 2001, devant le conseil d'administration de la Société, Bruno DE FOUCAULT se proposa comme coordinateur de ce projet et rassembla un groupe de contributeurs. Un peu plus tard, le projet initial, de pure compilation des clés récentes existantes, devint nettement plus ambitieux : une flore totalement refondue, avec des analyses critiques des taxons recensés... Jean-Marc TISON est alors devenu le rédacteur principal et *Flora Gallica* est le produit de cette ambition.

Le projet a été coordonné par un comité de pilotage comportant, au gré des années successives, outre le rédacteur principal et l'animateur, A. CHARPIN, E. DODINET, F. GUIOL, J.-Y. KERNEL, O. LARREY, J. MARMAYOU, V. MALÉCOT, F. MELKI, M.-A. SELOSSE et Ph. THIÉBAULT. Le fond scientifique et les choix taxonomiques et nomenclatureux ont été contrôlés par un comité de validation réunissant, outre le rédacteur principal et l'animateur, A. CHARPIN, J.-P. DEMOLY, G.-G. GUITTONNEAU, Ph. JAUZEIN, V. MALÉCOT, J. MATHEZ, J.-P. REDURON et J.-M. ROYER ; le glossaire a été revu en outre par M. ASTIÉ, R. GORENFLOT, Ph. THIÉBAULT, V. MALÉCOT et M.-A. SELOSSE.

Et c'est là le fait humain très particulier – sinon unique – de *Flora Gallica* : elle est le produit d'une collaboration entre botanistes, universitaires et amateurs, et de ce point de vue elle est bel et bien l'enfant collectif de la Société botanique de France. Près de 75 collaborateurs (voir leur liste p. ii) ont aidé à cet ouvrage, consultés dans la discussion sur tel ou tel taxon, rédigeant tel ou tel paragraphe ou participant à la lecture des textes et des épreuves. D'autres, encore, ont contribué par leurs dessins (liste p. ii). Cela n'érige pas *Flora Gallica* en un consensus absolu : du moins est-elle le produit des échanges et des efforts partagés par ceux qui se sont penchés sur son berceau. Pour les présidents de la Société qui signent cette

préface, il est doux de voir un tel enfantement bénévole et collectif. Il nous rappelle, d'une part, qu'une société est un ensemble de *socii*, qui sont, au sens latin, des compagnons, des associés, des alliés autour d'un projet partagé, et qui mettent en commun leurs moyens autour de cette tâche : *Flora Gallica* est cette mise en commun. D'autre part, nous vivons une époque friande de « sciences participatives », recherchant l'interaction entre science et public motivé : la Société botanique de France et *Flora Gallica* sont en ce sens faites de sciences participatives.

D'ores et déjà, notre Société considère *Flora Gallica* comme évolutive, avec des mises à jour possibles et, à terme, une édition révisée. Pour être riche, cette évolution doit impliquer un cercle encore élargi de *socii* dont seule la synergie peut renouveler *Flora Gallica*, en la maintenant participative et « novissime ». Une adresse électronique est proposée au lecteur pour envoyer commentaires, corrections, suggestions et contestations.

Écrivez à l'adresse électronique : floragallica@societebotaniquedefrance.fr

et aidez-nous ainsi, de vos commentaires et de vos compléments, à améliorer *Flora Gallica*.

À l'heure où les associations peinent à trouver des volontaires et où certains mettent en doute le rôle des sociétés scientifiques dans le monde actuel, *Flora Gallica* fleurit comme la preuve de ce que des *socii* peuvent faire ensemble. La Société botanique de France peut s'enorgueillir de cette flore collective qui s'ajoute à ses efforts pour démultiplier et moderniser les moyens de concourir, selon ses statuts, *au progrès de la botanique*. En organisant des cycles de conférences, en publiant deux journaux, respectivement naturaliste (*Journal de Botanique*) et scientifique (*Acta Botanica Gallica: Botany Letters*), mais aussi en co-habillant un diplôme universitaire de botanique de terrain avec l'université d'Amiens, notre Société montre combien l'union des botanistes est plus que jamais utile à l'illustration de notre discipline et au développement de sa pratique.

L'ouvrage approchant de sa phase finale, le Conseil de la Société a voulu honorer les deux acteurs principaux de *Flora Gallica*, en remettant son prix de Coincy à Jean-Marc TISON, le rédacteur, et le prix du Conseil à Bruno DE FOUCAULT, le coordinateur. C'est reconnaître et honorer leur formidable travail, sans cacher celui des multiples contributeurs qui, hier, aujourd'hui où nous achevons cette préface et demain par le biais de l'adresse électronique qui est proposée aux lecteurs, ont fait, font et feront *Flora Gallica* – en une flore de *socii*.

« Que tous les vents lui soient favorables »

Dans son format comme dans sa conception, *Flora Gallica* est pensée pour le botaniste de terrain : imaginez-vous déjà combien de sites de France la verront tirée du sac ? Comme le souhaitait Gérard-Guy AYMONIN, que tous les vents rencontrés en ces lieux par nos botanistes – bourrasques, blizzards ou zéphyrus – soient favorables à notre *Flora Gallica* ; puisse-t-elle, *flora novissima*, aider à la connaissance et au développement de la botanique en enrichissant ses lecteurs. Ce sont là les vœux chaleureux que nous formons tous les deux pour *Flora Gallica*, au nom de la Société botanique de France !

Le dimanche 1^{er} juin 2014,

André CHARPIN

Conservateur honoraire aux
Conservatoire et Jardin botaniques de
Genève, ancien président de la Société
botanique de France (2001-2007)

Marc-André SELOSSE

Professeur du Muséum national
d'Histoire naturelle (département
Systématique et Évolution),
président en exercice de la Société
botanique de France

Les auteurs remercient Bruno DE FOUCAULT, Elisabeth DODINET, Jean-Marie DUPONT, Samuel REBULARD, Annie et Claude SELOSSE et Jean-Marc TISON de leurs commentaires sur des versions antérieures de la préface.



La Société botanique de France est ouverte à tous les botanistes. Ses activités comprennent des excursions de terrain et des conférences. Elle édite deux journaux, le *Journal de Botanique*, ouvert aux botanistes et aux naturalistes de terrain, et *Acta Botanica Gallica : Botany Letters*, une revue scientifique internationale de botanique (www.tandfonline.com/toc/tabg20/current).

La Société organise aussi chaque année avec l'université d'Amiens un diplôme universitaire de botanique de terrain, consulter :

www.u-picardie.fr/dep/infocentre/fiches_formation/fiche.php?numFiche=550.

Pour en savoir plus sur ses activités présentes et passées, ainsi que sur les modalités d'adhésion, vous pouvez vous rendre

- sur le site Internet de la Société :
www.biusante.parisdescartes.fr/sbf/
- et sur sa page Facebook
www.facebook.com/Societe.Botanique.de.France